

gericht seien. — Meine damaligen Bemühungen hatten das Ergebnis, dass mir vom badischen Tierschutzverein mitgeteilt wurde, dass er beim Ministerium vorstellig geworden sei, aber die Antwort bekommen habe, es sei nichts zu machen, da zwischen Baden und der Schweiz ein Vertrag abgeschlossen worden sei, wonach die Schwarzen Wasserschühner als Jagdwild abgeschossen werden dürfen.

Es existieren noch viele alte und neue Bräuche, die ein Hohn auf die Naturschutzbestrebungen sind. So wurden letzter Tage von einem Luzerner Fischerweibe *Möwen* vom Sempachersee feilgeboten, die sehr gut zu essen seien, wenn man sie scharf würze. Mir, als alten Naturschützer, der schon lange vor der modernen Naturschutzströmung in der Materie energisch arbeitete, blutet das Herz bei solchen Begebenheiten und bei den oft verkehrten Bestrebungen einem Uebelstand abzuhelpen, wie z. B. durch Erstellen künstlicher Federn etc. Ich komme aber mehr und mehr zur Einsicht, dass da nicht viel zu machen ist.

Dr. H. Fischer-Sigwart.

Causerie de M. Ad. Burdet.

La «*Gazette de Lausanne*» du 25 février dernier donne un compte rendu de la causerie faite par M. Ad. Burdet à la Société vaudoise des Sciences naturelles. En voici un résumé :

On sait que M. Burdet, depuis longtemps, excelle à photographier les oiseaux dans la nature (nids habités, etc.). M. Burdet se trouvait, il y a très peu de jours, à Vermala sur Sierre, en Valais à 1680 m. alt. et fut intrigué par les allées et venues d'un oiseau qu'on lui dit être le *pinson des neiges* (*Montifringilla nivalis*, L. 172). Ayant réussi à le photographier, il a pu le déterminer à l'aide de l'ouvrage de Fatio; il s'agit de l'*alouette calandre*¹⁾ (*Melanocorypha calandra*, L. 160), originaire du Midi et très rare chez nous. A ce moment-là il y avait à Vermala un mètre de neige et malgré cela les *becs-croisés* (*Loxia curvirostra*, L. 192), les *alouettes* (*Alauda arvensis*, L. 159) et les *pinsons* (*Fringilla coelebs*, L. 177) étaient nombreux.

¹⁾ Voir „O. B.“ année 1912, fasc. 5. p. 69. Catalogue des Oiseaux de la Suisse (G. de Burg), XIe liv., 1914, p. 2253 à 2261.

M. Burdet annonce que, depuis la mobilisation en Hollande, les feux du phare de Terschelling²⁾ sur le Zuyderzee étant éteints, les oiseaux s'approchent avec plus de confiance du phare qui leur offre un abri sûr pour se reposer sur les échelles (il y a juste un an, on a pu en compter, en une seule nuit 30 000).

Sur l'île Rottum, à la frontière allemande (entre l'île hollandaise de Schiermonnikoog et l'île allemande de Borkum), on voit des colonies immenses de *goëlands à manteau bleu* (*Larus argentatus*, BRÜNN. 334) et des *sternes*. Ces dernières déposent leurs oeufs sur le sable, or, en juin 1914, des navires de guerre allemands ayant effectué des exercices de tir dans la région, les sternes effrayées par le bruit de la canonnade sont parties subitement, abandonnant leurs oeufs.

M. Burdet présente une série d'instantanés ornithologiques entre autres: le *gobe-mouches gris* (*Muscicapa griseola*, L. 84), le *gobe-mouches à collier* (*Muscicapa albicollis*, TEMM., *Muscicapa collaris*, BECHST. 87); la *bergeronnette jaune* (*Motacilla sulphurea*, BECHST. ou *Motacilla boarula*, L. 149); la *verderolle* (*Acrocephalus palustris*, BECHST. 111) occupée à une opération hygiénique, celle de nettoyer son nid. Puis c'est la *locustelle tachetée* (*Locustella naevia*, BODD. 114) dont le chant rappelle le cri de la locuste ou grande sauterelle verte; la *mésange moustache* (*Panurus biarmicus*, L. 100) qui fait son nid à terre, dans les plantes des bords de l'eau, elle ne chante pas mais pousse de petits sons métalliques; cette espèce est curieuse par la couleur bleue de ses yeux; l'effarvate nourrissant un jeune coucou beaucoup plus gros qu'elle, aussi s'est-elle placée pour cela sur le dos du nourrisson. Le *pic-vert* (*Gecinus viridis*, L. 68) dégorgeant ce qu'il a préalablement avalé pour nourrir ses petits.

Plusieurs projections montrent le contenu des balles rejetées par le *hibou moyen-Duc* (*Otus vulgaris*, FLEMM. 42), on y trouve des os de souris et de rats en quantité, des crânes de moineaux; le tout constituant des documents précieux pour justifier la protection de ce hibou comme oiseau utile à l'agriculture. Un cliché montre le nid d'un

²⁾ Voir „O. B.“ année 1910, fasc. 10 et fasc. 11, p. 214.

moyen-Due construit sur le sol; un autre celui du *hibou brachyote* (*Brachyotus palustris*, FORST. 43), oiseau qui ne craint pas de s'attaquer à l'homme, quand celui-ci s'approche trop près de son nid. La femelle pond jusqu'à dix oeufs et se met à couvrir dès que les premiers sont pondus, aussi trouve-t-on souvent dans un même nid des jeunes dont l'âge varie de un à vingt jours. Une *chouette chevêche* (*Athene noctua*, RETZ. 36) a choisi un terrier de lapin pour y élever sa famille, une grive et deux souris formeront le menu du déjeuner des jeunes.

Parmi les échassiers, le *vanneau* (*Vanellus cristatus*, L. 219) au plumage différent pour le ♂ et pour la ♀; puis, l'*huitrier pie* (*Haematopus ostralegus*, L. 221) une *cigogne* ♀ (*Ciconia alba*, BECHST. 223) donnant à boire à ses petits; le *butor* (*Botaurus stellaris*, L. 234), farouche échassier, difficile à surprendre, mais qui vit sur les rives du lac de Naarden³⁾ (Hollande) en même temps que des colonies de *spatules*⁴⁾ (*Platalea leucorodia*, L. 225). Défilent encore une série de clichés montrant comment M. Ad. Burdet s'y prit pour «kodaquer» un nid de *grèbe huppé* (*Podiceps cristatus*, L. 314), pour cela, il fallut transformer un bateau en un buisson mouvant formé de roseaux, chaque jour on avançait quelque peu vers le nid; puis, à un moment donné, se trouvant assez près, M. Burdet caché dans les roseaux put observer le grèbe et le prendre dans des poses variées.

(Ces quelques renseignements engageront peut-être de nos lecteurs à tenter de pareils essais. Réd.)

Geschützte Lachmöwenkolonie.

Auf Anregung unseres eifrigen Mitgliedes Herr NOLL-TOBLER auf Hof Oberkirch bei Kaltbrunn, hat die Naturforschende Gesellschaft von St. Gallen beschlossen die *Lachmöwenkolonie* im Uznacherried, die durch den während der Brutzeit geübten Eierraub sehr gefährdet war, unter Schutz zu nehmen. Zu diesem Zwecke hat sie einen Riedteil von sieben Jucharten Fläche auf drei Jahre in Pacht genommen. Auf diesem Grundstück soll das Gras nicht

³⁾ Situé entre Amsterdam et Hilversum, près de la rive méridionale du Zuiderzee.

⁴⁾ Voir „O. B.“ année 1912, fasc. 2, pag. 19 à 23.